



Au Sommet mondial sur l'éducation, 37 OSC appellent les leaders mondiaux de l'éducation à utiliser des fonds de plusieurs milliards de dollars pour soutenir l'enseignement public

Déclaration conjointe, le 27 juillet 2021

Alors que les ministres de l'éducation nationale et d'autres acteurs majeurs de l'éducation se réunissent les 28 et 29 juillet 2021 à l'occasion du [Sommet mondial sur l'éducation](#), 37 OSC appellent les gouvernements à prendre des engagements solides en matière de financement pour le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) et exhortent le GPE à utiliser les fonds réunis pendant le Sommet pour soutenir l'enseignement public gratuit et veiller à ce qu'aucun financement ne soit utilisé pour soutenir des acteurs commerciaux, conformément aux exigences des droits de l'Homme.

Le GPE est le principal organisme de financement multilatéral qui se consacre exclusivement à la transformation de l'éducation dans les pays à faibles revenus. Il joue un rôle essentiel dans le renforcement des systèmes éducatifs de dizaines de pays. Les leaders mondiaux de l'éducation se réunissent au Sommet mondial sur l'éducation avec pour objectif de [réunir](#) au moins 5

milliards de dollars US pour 2021-2025, afin de financer les plans d'éducation des pays en développement.

Les organisations signataires soutiennent pleinement la reconstitution du GPE par les bailleurs, et appellent les Etats à s'engager à maintenir ou à augmenter la part actuelle du budget national allouée à l'éducation (visant au moins 6% du PIB). En outre, même si l'augmentation du financement est d'une importance capitale, la manière dont l'argent sera dépensé est tout aussi cruciale. Une nouvelle [note d'orientation](#) publiée aujourd'hui, qui passe en revue sept études de cas dans des pays en développement, de la Namibie au Brésil, en passant par le Vietnam, montre que des systèmes éducatifs publics bien organisés sont possibles partout, avec de la volonté politique et la mise en œuvre de pratiques adaptées au contexte local. Pourtant, comme l'a [noté](#) la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à l'éducation, la réponse à la crise de la COVID-19 a révélé le défaut préalable d'investissement adéquat dans l'enseignement public, a exacerbé les inégalités préexistantes et a soulevé des préoccupations relatives à la non-viabilité de l'enseignement privé à grande échelle.

Les États membres du GPE, qui sont tous parties à un ou plusieurs traités protégeant le droit à l'éducation, peuvent également obtenir des orientations dans les [Principes d'Abidjan](#), qui ont été adoptés en 2019 et constituent le texte de [référence](#) pour la mise en œuvre du droit à l'éducation dans le contexte actuel. Dans une nouvelle [résolution](#) de juillet 2021, le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies a demandé aux États d'investir le maximum de ressources disponibles dans l'enseignement *public*, et a appelé les agences des Nations Unies à travailler avec le GPE et la société civile pour fournir un appui technique aux États afin de réaliser le droit à l'éducation dans le contexte de la COVID-19 et de l'après-COVID. Le Conseil a reconnu pour la deuxième fois les Principes d'Abidjan qui rappellent que "l'assistance et la coopération internationales, le cas échéant, doivent renforcer la mise en place de systèmes éducatifs publics, gratuits et de qualité".

Les organisations signataires exhortent les États et les parties prenantes de l'éducation participant au Sommet du GPE à s'assurer que le financement et l'engagement technique du GPE soient en accord avec le droit à l'éducation, en particulier en réalisant le droit à un enseignement public gratuit, de qualité et inclusif, et spécifiquement à :

1. Renforcer le soutien du GPE à l'enseignement public gratuit dans le cadre de son processus de renforcement de l'opérationnalisation de ses programmes, par exemple, en veillant à ce que les pactes de partenariat, devant être appuyés par le financement pour la transformation du système du GPE, soient explicitement axés sur le renforcement des systèmes éducatifs publics, en développant les compétences du secrétariat du GPE pour travailler sur la question des droits de l'Homme avec une

- personne dévouée, convenablement formée et dotée de ressources, et veiller à ce que le Pacte de partenariat et les Groupes locaux des partenaires de l'éducation soient véritablement inclusifs et disposent des capacités et de l'expertise nécessaires pour répondre aux préoccupations en matière de droits de l'homme
2. Maintenir et renforcer l'engagement en vertu duquel aucun financement ne doit être accordé aux prestataires et acteurs commerciaux de l'éducation
 3. Conformément à la résolution du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et aux récents efforts entrepris par le GPE, travailler avec l'UNESCO, y compris IYPE, et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, ainsi qu'avec d'autres institutions internationales et nationales pertinentes et la société civile, pour renforcer l'opérationnalisation des droits de l'homme dans ses activités et dans la planification et la mise en œuvre de l'éducation par les États membres.

Signatures

1. ActionAid
2. Africa Network Campaign on Education For All (ANCEFA)
3. Alliance Globale pour l'Éducation et le Développement – Niger
4. Arab Campaign for Education for all (ACEA)
5. Asia South Pacific Association for Basic and Adult Education (ASPBAE)
6. Campagne Brésilienne pour le Droit à l'Éducation
7. Cameroon Education For All Network (CEFAN)
8. Campaign for Popular Education (CAMPE), Bangladesh
9. Coalition Education (France)
10. Coalition Marocaine de l'éducation pour Tous
11. Coalition nationale de Madagascar pour EPT (CONAMEPT)
12. Coalition Nationale de l'Éducation Pour Tous en République Démocratique du Congo "CONEPT RDC"
13. CEPO ONG-RDC
14. COTAE
15. East African Centre for Human Rights (EACHRights)
16. Education For All Sierra Leone Coalition (EFA-SL)
17. Fédération des Syndicats nationaux des Travailleurs de l'Éducation et de la Recherche (F-SYNTER)
18. Global Campaign for Education-US
19. Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights (GI-ESCR)
20. Government Teachers' Union – Ile Maurice
21. Hakijamii – Economic and Social Rights Centre

22. Initiative for Social and Economic Rights (ISER)
23. Latin American Campaign for the Right to Education (CLADE)
24. National Campaign for Education Nepal (NCE Nepal)
25. Moltaka Al Osra Al Maghreb (Maroc)
26. Mouvement Ivoirien des Droits Humains (MIDH)
27. OMEP - Organisation Mondiale pour l'Éducation Préscolaire/World Organisation for Early Childhood Education
28. ONG Benin-Alafia (ONG-BEA) /République du Bénin
29. Organisation pour la Démocratie le Développement Economique et Social (ODDES) – Côte d'Ivoire
30. Oxfam
31. Right to Education Forum (India)
32. Right to Education Initiative (RTE)
33. Solidarité Laïque Tunisie
34. Syndicat National Autonome de l'Enseignement Secondaire (SNAES/Cameroun)
35. Syndicat National des Agents de la Formation et de l'Education du Niger
36. Solidare-UNAFETPCI (Union Nationale des Formateurs de l'Enseignement Technique et Professionnel de Côte d'Ivoire)
37. Young Men Action for Education – ONG – RD Congo

Contacts

- Sylvain Aubry, Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights (GI-ESCR), sylvain@gi-escr.org
- Stella Aswani, Hakijamii, Economic and Social Rights Centre media@hakijamii.com
- Drissa BAMBA, PCA du Mouvement Ivoirien des Droits Humains (MIDH), siege-midh@yahoo.fr
- KONE Ladji, Directeur Exécutif de l'Organisation pour la Démocratie le Développement Economique et Social (ODDES) hac_abidjan@yahoo.fr; infos@oddes.org